

LE CODE DE STEVUS

TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE LATIN MÉMORISÉ DANS 123 NOMS DE VILLAGES (PYRÉNÉES-ORIENTALES ET AUDE)

*Une reconstitution des noms latins d'origine a été faite par Michel Sauvant dans une étude scientifique. Il est parti des mentions médiévales des noms. Tous ces noms avaient été **groupés par 3 (= triade)**, selon une idée (attestée par 3 noms) de **Stevus, le premier créateur gallo-romain de ce type de noms**. A la base cela a permis à Stevus la mémorisation de petites phrases. Pour de plus longues phrases il a utilisé 2 ou 4 triades, cependant toutes ses unités sémantiques restent sur 3 toponymes. Malgré des toponymes d'origine parfois assez longs, on peut observer une expression des idées souvent concise.*

*Stevus a créé seulement **105 noms** de villages (1^{ère} partie ci-dessous). D'après le contenu il semble avoir fait cela pendant **plus de 50 ans de sa vie**. Ce contenu semble une sorte de **chronique** de ce qui lui paraissait important de **mémoriser des informations concernant les chrétiens** de son époque. Sont présentés aussi ici (2^e partie) **18 autres noms**, partie de l'œuvre de **son fils Stevelus** ; ces noms sont là car ils nous éclairent sur l'œuvre de Stevus.*

*La présentation ci-après de 41 triades est faite en majeur par **grands thèmes**, et en mineur selon l'**ordre chronologique de création reconstitué**. La partie correspondant au texte latin est en gras ; les autres mots sous-entendus sont ajoutés pour faciliter la compréhension par le lecteur.*

*En rouge des remarques ont été ajoutées principalement pour donner au lecteur des **définitions**, et des hypothèses de **dates de création** ainsi que les **événements historiques attestés** qui permettent de reconstituer ces dates.*

1^{ère} PARTIE : TRADUCTION DES NOMS CRÉÉS PAR STEVUS (probablement entre les environs de l'an 305 et les environs de l'an 360)

Une première triade de début de texte.

Au nom de Dieu, du Seigneur et du Saint-Esprit. *(En fait la phrase est exprimée de façon indirecte)*

Cinq (2+1+2) triades évoquant les persécutions qui se sont terminées en Gaule au plus tard en 313

Ceux qui vont subir de cruelles mises à mort dans les arènes / sont condamnés sans appel et sur un ton badin, puis abattus par le boucher.

(Avant 313, fin des persécutions)

Celui qui va être persécuté est sélectionné en le pointant de la main. *(Avant 313, fin des persécutions)*

Ils se gaussaient à faire repasser des gens, enchaînés ensemble, / sur des charbons les brûlant jusqu'aux os. *(Avant 313, fin des persécutions)*

Onze (1+1+1+1+1+2+4) triades traitant d'évènements importants pour le christianisme ; dénotent une probable position « pro-arienne » de Stevus

Finis la Divinité Soleil ! Notre Dieu est reconnu. *(Après l'Edit de Milan, daté de 313)*

Lis l'évangile de Mathieu : [v.1] « l'ascendance de Jésus » : [v.16] C'est de Maria que celui-ci est né. *(Après la thèse d'Arius, datée d'environ 318)*

Selon Arius : le Fils est second de Dieu. *(En même temps que la précédente ; 1^{er} et 2^e principes de la thèse d'Arius)*

La thèse d'Eusèbe de Césarée : il a reconnu la thèse d'Arius partiellement. *(Après le Concile de Tyr en 335)*

Des moines captieux embrouillent les lois divines de base. *(Vers 340-345, début du monachisme)*

Des actions vigoureuses sont à faire à l'encontre des personnes qui s'opposent / au moine Arius qui a été approuvé unanimement pour la troisième fois. *(Après le synode arien d'Arles à Pâques 358 ; il s'est tenu après 3 conciles ayant abouti à un vote en faveur de la thèse d'Arius)*

Tout en voyageant sur le rivage du Pont Euxin, en province d'Asie, et vers le Nil, / Basile (=Saint Basile) écrit une thèse hors de la ligne normale ; / alors qu'autrefois Paul (=Saint Paul), dans des lettres, abroge des lois (juives) et en conçoit des nouvelles, / tout en étant affaibli par les poings et les pieds enchaînés. *(Le voyage de Basile est attesté en 357. Et c'est au I^{er} siècle que Paul, prisonnier des Romains, a écrit certains de ses épîtres)*

Trois (2+1) triades de « recommandations de comportement » (entre 340 et 360)

Montre-toi respectueux des Tables de la Loi / de façon à vivre, pour l'éternité, dans l'atmosphère chaleureuse du Ciel. *(= mérite le Paradis).*

Agrandis ta famille et tes terres en même temps. *(Expression plus proche du texte de la Genèse dans la Bible en grec du III^e s. que le classique «croyez et multipliez» de la Bible en français).*

Huit (1+1+2+1+1+1+1) triades sur certains rites chrétiens (entre 340 et 360)

Il y a un nimbe de gloire (= halo doré réduit plus tard à l'auréole) pour représenter les martyrs.

Les gens mariés sont reconnaissables à un petit anneau en or. *(Usage attesté)*

Lis les Saintes Ecritures : / Grâce à l'ajout d'un petit autel dans les lieux de culte, il y a des senteurs d'encens venant du brûlage de l'encens.
(Référence à la description du Temple dans l'Ancien Testament ; il est attesté que vers 340-350 les chrétiens adoptent le rite de l'encens)

Il y a des petits autels pour louer le Père, ou pour rappeler une promesse. *(Usage attesté)*

Autour du chœur des lieux de culte sont accrochées des guirlandes en laurier. *(Simplicité des lieux de culte ; Concile d'Elvire vers 305)*

Il n'y a pas d'idoles, et même aucune représentation de Dieu dans les lieux de culte. *(Concile d'Elvire vers 305)*

Les croix de toutes sortes que doivent être produites dénuées de tout décor. *(Première attestation archéologique d'une croix en 343)*

Cinq triades sur des points de contestation (de 340 à 357)

Toute personne dite « volontaire de l'armée » et originaire du côté maure était enlevé de force. *(= Traite des Maures bien attestée par les historiens)*

Seront considérés comme fraudeurs ceux qui cherchent de l'argent en pratiquant des taux élevés. *(Vers 345 après le concile de Carthage)*

On est contre ceux combattants à la cata-falarique. *(= Catapulte pour javelots avec mèche enflammée, arme destructive pour des habitations en bois)*

Il est contraire à la loi divine de mettre ses forces au service des militaires. *(= Option prise aussi par St-Martin vers 356)*

Les Saturnales triviales ont été rejetées. *(Après 354, date de création de la Fête de la Nativité à la place des Saturnales)*

Deux triades évoquant le sort des condamnés (vers 340 - 345)

Celui qui est condamné aux fers doit être traité avec la même dignité qu'un homme libre. *(Sous Constantin les chrétiens cherchaient à améliorer le sort des prisonniers civils)*

Toute personne conduite à la foudre de la hache (= condamné à mourir par décollation) aura l'âme sauvée. (=Allusion au jugement dernier).

2^e PARTIE : TRADUCTION DES NOMS CRÉÉS PAR STEVELUS, FILS DE STEVUS (probablement en l'an 361, après décès de Stevus vers 75 ans)

Six (1+1+4) triades pour noter une transition importante et l'objectif de cette transition, ainsi que des données sur l'œuvre toponymique réalisée jusque là

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. (Cette triade apparaît être composée volontairement par Stevelus similaire à la première triade de Stevus)

Lis le livre de Tobit traitant des yeux de son père remis totalement en lumière. (La référence à la Bible, où un fils, avec l'entremise de St-Gabriel, aide son père à retrouver la vue est métaphorique : elle exprime que les noms qui suivent, créés par Stevelus, rendent plus visible l'œuvre de Stevus, son père)

C'est par STEVELUS, de sa chère main, et avec amour, qu'ont été présentés / en l'année 361 du Père, / des noms à leur origine associés par trois (=triade), / pour un total de 123 propriétés terriennes. (Les habitats de ces propriétés sont tous devenus des villages. 'Propriétés terriennes' traduit le mot latin *campus* qui a donné en français le mot *champ*, mais aussi 2 mots catalans : mot *camp* = fr. *champ*, et mot *can* = fr. *propriété avec terres*, ou chez X.)

EXEMPLES INTÉRESSANTS DE RECONSTITUTION DE 3+3 NOMS LATINS PARMIS LES 123

1/ Attestation du groupement en triades : Dans la phrase ci-dessus la partie soulignée 'des noms à leur origine associés par trois' correspond aux noms latins d'origine de 3 villages très proches les uns des autres : Trilla, Ansignan et Pezilla (= Pézilla-de-Conflent). C'est la traduction de la phrase latine 'tria insigna pediligata'. (N.B. Mot à mot et au sens propre le mot latin *pediligata* signifie 'liés par leur pied' ; donc au figuré cela signifie 'lié à la base', d'où le sens proposé : 'à leur origine associés'). Les noms Tria, Insigna, Pediligata ont été reconstitués en remontant les évolutions à partir des 1^{ères} mentions des noms : *Trilianum* (1011), *Ansiniano* (1012), *Poziliano* (974) et *Piziliano* (X^e s.) avec retour à un début 'Pe-' plus tard. L'étude démontre ces évolutions :

a/ En 'greffant' un suffixe '-anum/-ano', au IX^e s., les administrateurs carolingiens ont transformé en adjectifs latins épithètes de noms génériques (villa, villare...) de nombreux noms de la Marche d'Espagne qu'ils pensaient issus de patronymes wisigothiques en '-a'. Cela a influencé les noms vernaculaires.

b/ Pendant les siècles IV à IX, se sont produites trois évolutions phonétiques crédibles pour cette région : /in-/ non accentué > /an-/ , /-ligata/ > /-lia/ , /d/ non accentué entre voyelles > /z/ ; N.B. L'autre nom *Pézilla* (Pézilla-la-Rivière), à 24 km, a subi une évolution similaire.

2/ Un autre exemple, plus complexe, de reconstitution de triade (Marcevol+Eus+Marquixanes), est donné dans un autre document du site.

FIN